

FLEURY

Lys Infos

L'ESSENTIEL DE FLEURY

Juillet 2024 - n° 33



Artisans et indépendants

A2C sécurité incendie

Matériel de sécurité incendie
Pierre DESSINGER 5, chemin de Metz
Tél. 09 67 05 00 33 - 06 08 00 17 37
contact@a2c-incendie.fr -
www.a2c-incendie.fr

Architecte D.P.L.G.

Vincent CALMES
9, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 30

Coiff'Elle Création

11, rue des Roses
Tél. 03 87 52 53 97

BATI WAT SARL

Terrassement, gros œuvre, charpente
3, rue des Jardins
Tél. 06 89 65 18 24
www.batiwat.fr
watbledyannick@aol.fr

Christian RENOV

Menuiserie/ébénisterie/parquets
Christian HAFNER
2, rue des Pervenches
Tél. 03 87 52 52 43 / 06 36 22 23 87

DBOSSL Kevin Kratz

Débosselage sans peinture
4, rue du Gros Chêne
Tél. 07 86 48 49 04
www.dbossl-auto.fr

Entreprise Jean-Louis WILLAUME

Maçonnerie
4, rue du Moulin
Tél. 03 87 52 64 71

Entreprise CUCCI Martin

Carrelage peinture
26 bis, rue Mansion
Tél. 06 60 05 74 16 / 09 66 90 40 45
martin.cucci@gmail.com

Garage Laurent MIEDICO

Agent RENAULT
5, rue Nationale
Tél. 03 87 52 53 80

JCS Multi Bati

Tous travaux intérieurs bâtiment
Jean Claude Schmidt
1, rue des Vignes
Tél. 06 98 93 86 65

LEWIS TOITURE

08, rue des Roses
Tél. 06 29 16 62 92
lewis.toiture@sfr.fr

SARL HOME PEINTURE

Peinture intérieur, papiers peints,
ravalement, isolation
8, rue du Patural
Tel. 03 87 55 48 28-06 60 10 95 26
homepeinture57420@orange.fr

SHRP

Sanitaire et chauffage rénovation
11, rue Lucien Albert
Tél. 07 67 23 89 39
sylvain-hutin@outlook.fr

ALL ELEC

Electricité Générale
7 rue de l'Eglise / Tel. 07 88 48 34 67
mathias.vileo@gmail.com



Professions Libérales

Ostéopathe

Hélène LAMBRECHT
Ostéopathe D. MROF
28 A, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 35 07 95
osteo.lambrech@gmail.com
www.osteo-lambrech.fr

Micro-crèche

Crechendo /Famille Rurale
9, Chemin de Metz
Tél. 03 87 39 37 50
crechendo@outlook.com

Orthophonistes

Delphine FONTENEAU,
Alexia CLARA,
Ambre ISSANCHOU
30A, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 57 16 37

Kinésithérapeutes

Claire LEBIENVENU

28 A, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 38 02 84

Sophrologues

Priscilla

Sur le Chemin du Mieux Être
Tél. 06.95.64.74.45
priscilla.bounachada@gmail.com

Virginie KREMPT

1 Clos des Mirabelliers
06 23 84 82 57
vkrempt@yahoo.fr



Commerces et entreprises au service des Fleurien

Restauration/Alimentation

Epicerie fine Italienne : SAN LEONE

7B, route Nationale
Tél. 07 76 11 53 00
Jeudi : 10h-13h et 15h-19h
Vendredi et samedi de 10h à 19h30

Restaurant L'AUBERGE FLEURIE

11, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 52 59 93
Fermée : Lundi, jeudi soir et dimanche soir

Torréfacteur Grainouilly

Jonathan DIETZ
4, rue Nationale
Tél. 06 65 15 68 29 / 03 87 52 63 41
contact@grainouilly.fr / FB
vente aux particuliers
Mardi et jeudi de 8h à 12h30 et 15h à 18h30
Mercredi et vendredi de 8h à 12h30



Chère Fleurienne,
cher Fleurien,

Nous entrons dans une période de fortes turbulences politiques avec son lot d'incertitude sur les orientations économiques, sociales qui seront mises en place.

Les turbulences météorologiques ne nous ont pas non plus épargnés cette année. Après des années trop chaudes et trop sèches voici l'année trop humide. Voyons le bon côté des choses, les nappes phréatiques sont pleines ! Les arbres de grand format plantés ce printemps ont trouvé de bonnes conditions de reprise et l'herbe bonne comme mauvaise pousse, pousse.. les tondeuses dépassées par la croissance des végétaux tournent à plein régime...

la nature nous offre son plus bel habit vert.

Le revers de la médaille, c'est les retards pris par les travaux qui n'ont pas pu être effectués comme prévu.

Le budget de la commune est sain et malgré un contexte peu favorable, les dépenses de fonctionnement ont été contenues voir même réduites. La charge de la dette est en constante diminution. C'est autant de marge budgétaire dégagée pour notre investissement, le tout sans augmentation des taxes depuis 4 ans !

Une étape importante a été franchie ce printemps dans l'optique d'un jumelage avec la commune de Nauviale l'année prochaine. La délégation fleurienne a reçu lors de son déplacement à Nauviale, comme à Lussac-Les-Eglises d'ailleurs, un accueil plus que chaleureux. Pour rappel, ces deux communes ont accueilli des habitants de Fleury expulsés par les nazis en 1940. La mémoire de cette histoire commune et les liens qui ont été tissés doivent être préservés et pérennisés. A cet effet, une démarche a d'ors et déjà été initiée auprès des enfants des écoles pour leur faire connaître ces événements de notre passé.

C'est bientôt le temps des vacances, le temps de faire une pause, de changer de rythme, de profiter pleinement de son temps et de se ressourcer.

Bonnes vacances, en famille, entre amis et n'oublions pas celles et ceux malades, isolés ou dans le besoin qui ne peuvent pas profiter pleinement de vacances. Ce temps libre doit aussi être l'occasion de leur apporter du réconfort.

Bien à vous
Gilles Vavrille
Maire de Fleury



LE FUMOIR DE FLEURY

Salaison et fumage
17, rue du Patural
Tel 06 66 88 16 69 / 06 62 05 78 79
lefumoirdefleury@gmail.com

Boulangerie ZIMMER

15, rue Gérard Mansion
Tél. 03 87 55 22 05
Tous les matins de 6h30 à 12h25
sauf le mardi

Traiteur DAVID COLLIGNON

7B, route Nationale
Tel. 06 73 84 82 08
FB ; cdtraiteur@outlook.fr

Café "LE COUARAIL"

28, Rue Gérard Mansion
Tel. 03 87 64 96 58
couarail@outlook.fr / FB
Mardi, Jeudi: 7h30 à 14h - 17h à 22h
Mercredi, Vendredi : 7h30 à 14h -

17h à 23h

Samedi : 11h à 14h - 17h à 23h
dimanche : 11h - 14h

BONNE ET GENEREUSE

Pâtisserie artisanale
Tel. 06 46 23 15 74

Traiteur TONY GREGOIRE

3, rue des Roses
Tel. 06 32 85 99 43 ; FB
www.tonygregoire-traiteur.fr
tonygregoire.traiteur@hotmail.fr

LISICA CONCEPT JEUX DE SOCIETE

Laurent CURY
7, rue des Bleuets
Tel. 07 83 63 39 34
contact@lisicac.fr
<https://games.lisicac.fr>



Séance du 15 janvier 2024

Chasse communale : Désignation du candidat retenu, nomination d'un estimateur de dégâts de gibier rouge, indemnités du receveur municipal et du secrétaire :

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal d'adjudication de la location de la chasse communale du 12 décembre 2023. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (12 pour) :

- entérine le résultat de l'adjudication précitée ;
- décide de louer la chasse communale à M. NOIROT Thibaut pour un montant annuel de 2 580 € ;
- autorise M. le Maire à signer le bail de chasse ;
- demande au Maire d'effectuer les mesures de publicité comme indiqué au cahier des charges type ;
- demande au Maire de nommer ECM - Hervé DANIEL, domicilié à Verny (Moselle), 1 rue de Laurilla, estimateur de dégâts de gibier rouge, pour la durée du bail ; décide d'allouer pour toute la durée du bail les indemnités suivantes lors de la répartition du produit de la location de la chasse : remises au Receveur Municipal de 2% sur les recettes et de 2% sur les dépenses effectives, indemnités au secrétaire chargé de l'établissement de la liste de répartition de 4 % du produit à répartir aux propriétaires.

Vente de terrain :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (12 pour) donne son accord pour vendre à la société Est Immo, une partie du terrain (délaissé de voirie) situé devant leur parcelle (section 1 parcelle 590), 8 rue de la Forêt pour un montant de 4 000 € l'are et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et signer les papiers afférents à cette affaire.

Acquisition de terrain :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (12 pour) donne son accord pour acquérir une partie du terrain (environ 24.5 m²) de la parcelle 405 section 1 appartenant à Mme GERMAIN Denise pour un montant de 300 € et autorise le Maire à effectuer toutes les démarches et signer les papiers afférents à cette affaire.

Ce terrain fait partie d'un emplacement réservé dans le PLU afin de créer un accès public entre la rue Lucien Albert et la rue des Tulipes.

Demande de remise gracieuse sur loyer :

(...) a cédé son bail au 1^{er} janvier 2024 avec un reste à payer en loyer de 3 138.50 €. Par courrier du 20 décembre 2023, elle demande un geste financier sur le solde de sa dette.

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (11 pour, 1 abstention), décide de ne pas accorder de geste financier mais donne son accord pour l'établissement d'un échéancier de paiement avec le Centre des Finances Publiques.

Décompte du temps de travail des agents publics :

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (12 pour), Sur rapport de l'autorité territoriale, Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L611-2 ; (...) **Considérant que** l'article 47 de de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique abroge le fondement légal ayant permis le maintien de régimes dérogatoires à la durée légale du travail (1 607 heures) ; (...) Considérant qu'il convient d'établir le décompte du temps de travail des agents publics sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures ; Décide :

À compter du 01/01/2024, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.(...)

A compter du 01/01/2024, les modalités d'organisation du temps de travail annuel au sein des différents services, annexées à la présente délibération, sont modifiées pour tenir compte de ces nouvelles dispositions.

Séance du 11 mars 2024

Comptes de gestion M57 et M49, exercice 2023 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), décide d'approuver les comptes de gestion, M57, exercice 2023 et M49, exercice 2023.

Compte administratif M57, exercice 2023 :

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme M. Briand, Président de séance. (...). M. Briand présente les résultats du compte administratif M57.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité (13 pour) le compte administratif M57 de l'exercice 2023 affichant les résultats suivants :

Section de fonctionnement: excédent de 433 658.69 €.

Section d'investissement : déficit de 30 916.32 €.

Reste à réaliser, section d'investissement: déficit de 490.00 €.

Décide d'affecter en section d'investissement, article 1068, la somme de 31 406.32 € et de porter en report à nouveau en section de fonctionnement la somme de 402 252.37 €.

Compte administratif M49, exercice 2023 :

Monsieur le Maire, ne pouvant assister au vote de son compte administratif, se retire pour le vote. Le Conseil nomme M. Briand, Président de séance. M. Briand présente les résultats du compte administratif M49.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité (13 pour) le compte administratif M49 de l'exercice 2023, affichant les résultats suivants :

Section d'exploitation : excédent de 30 948.27 €.

Section d'investissement : excédent de 24 560.83 €.

Décide de porter en report à nouveau en section d'exploitation la somme de 30 948.27 €.

Exonération de loyer (...):

(...)le locataire (...) dont le bail a débuté le 1^{er} janvier 2024, a effectué à ses frais des travaux de rénovation. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 pour), décide de l'exonérer de 4 mois de loyers, à savoir janvier, février, mars et avril 2024.

Caveaux cimetière :

La Commune a fait réaliser la construction au cimetière de 4 caveaux de 2 places pour un montant de 1 687.98 € HT par caveau. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (14 pour), décide refacter ces travaux en sus du tarif de la concession, à savoir : Emplacements G1a8, G1a9, G1a9b et D5a10 : caveaux à 1 687.98 € pièce.

Logiciel pour la bibliothèque :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que pour assurer le bon fonctionnement de la bibliothèque, l'acquisition d'un logiciel de gestion serait nécessaire mais suite à la réunion plénière du 08 mars 2024, la bibliothèque fonctionne avec un logiciel gratuit pour le moment.

Zones d'accélération des énergies renouvelables :

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.

En particulier, son article 15 permet aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter (zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, ainsi que de leurs ouvrages connexes, (...)

- les communes identifient par délibération du conseil municipal, **après concertation du public** selon les modalités qu'elles déterminent librement.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire expose :

- les éléments nécessaires à la compréhension des propositions de ZAENR pour les ENR ont été mis à disposition du public selon les modalités suivantes : consultation publique du 15 décembre 2023 au 31 janvier 2024, avec mise à disposition d'un registre, 7 avis, annexés à la présente décision, ont été déposés en Mairie. Les ZAENR proposées après la concertation sont les suivantes :

Energie éolienne :

Vu les contraintes réglementaires fortes dans notre secteur : implantation de l'habitat, voiries, aéroport, ligne à haute tension, gazoduc et zones boisées, **la municipalité propose d'exclure les installations pour la production d'énergie éolienne sur l'ensemble de son territoire.**

Méthanisation :

Vu la position de la station d'épuration au regard des habitations qui plus est sous les vents dominants. Considérant la présence d'unité de méthanisation déjà implantée sur les communes d'Aigny et Beux.

Considérant les besoins en matière fermentescible pour alimenter ces structures et donc le trafic routier qui serait nécessaire pour fournir une nouvelle unité dans notre secteur **la municipalité exclut de son périmètre l'installation de tels équipements.**

Solaire sur toiture :

Vu les surfaces de toitures importantes et disponibles sur les bâtiments communaux (école, salle polyvalente), vu les surfaces disponibles importantes sur les bâtiments agricoles et vu l'intérêt pour les habitants d'installer de tels équipements, **la municipalité propose que la cartographie des ZAENR inclut l'ensemble de la zone habitable de la commune pour la production d'énergie photovoltaïque y compris les jardins attenants.** (Voir plan joint).

Solaire sur sol, friche, zone agricole :

La commune ne disposant pas de friches la question ne se pose pas.

Vu les contraintes liées à la préservation de la production agricole **la municipalité exclut de son périmètre les installations photovoltaïques au sol dans les zones agricoles.**

Toutefois les avancées technologiques actuelles permettent l'installation de panneaux tout en conservant la production agricole (agrivoltaïsme). La municipalité a d'ores et déjà approuvé le principe d'installation de ce type d'équipement sur une zone à fort potentiel. La municipalité propose donc d'inscrire cette zone comme ZAENR. (Voir plan joint).

Le Conseil Municipal de Fleury, après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), donne un avis favorable aux ZAENR proposées ci-dessus.

Consultation pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur la commune de Pournoy-la-Grasse :

Le Conseil Municipal après avoir étudié le dossier de demande d'enregistrement présentée par la société COLAS France pour l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes sur le territoire de la commune de Pournoy la Grasse souhaite soulever les points suivants :

Ce dossier porte, sur la forme, plusieurs erreurs et imprécisions qui posent question quant à sa sincérité ou tout du moins sur son élaboration et sur sa prise de connaissance et contrôle par les autorités compétentes :

L'arrêté préfectoral dans son article 8 précise : « le Préfet de la Moselle statue par arrêté sur la demande de la communauté de communes Rives de Moselle » au lieu du Sud Messin.

L'article R512-46-13 du code de l'environnement impose une consultation des communes situées à moins de 1 km du site or dans la liste des communes figure la commune de Pournoy La Chétive qui est situé bien en dehors de ce périmètre.

Page 13/18 de la demande d'enregistrement il est écrit :

Le contrôle du chargement sera visuel et s'effectuera par l'agent d'accueil.

Cet agent étant un employé COLAS, quel est son degré de liberté de refus d'accepter un chargement sachant que cela générera des coûts de rechargement et de transport supplémentaires ? Un contrôle visuel est-il suffisant pour attester de l'innocuité du déchet.

Page 14/18 Un plan d'exploitation sera annuellement mis à jour : Qui sera destinataire de ce document ?

Un fossé (voir plan des abords de l'installation) se situe juste en dessous de la zone de stockage et se jette directement dans le canal du moulin situé à 500 m de là.

Consultation du syndicat SYMSEILLE aval ?

Bassin de rétention pour les eaux pluviales au cas où ?

Une analyse fine de la configuration géologique du site n'a pas été réalisée. Le dossier rapporte seulement deux sondages à 700 m et 900 m du site. Au chapitre Piézométrie Page 18/26, il est fait mention d'un forage réalisé sur la commune de Verny à 800 km (SIC !!, encore une imprécision) et d'un niveau de nappe de 6,5 m en 1974 ??. Sur les vues aériennes, on constate que le site concerné était déjà exploité, une analyse des sols avant recouvrement serait pertinente pour détecter toutes pollutions nécessitant un traitement au préalable du site.

L'impact sur le trafic routier PL n'est pas négligeable et viendra accroître celui de la D913 déjà fort encombré. Les 5 à 10 camions par jour représente en fait 10 à 20 passages (aller et retour) augmentation réelle de 6,6 % et non 3,3 % comme précisé. Les riverains de la D913 ont

déjà alerté plusieurs fois la municipalité de Fleury sur les nuisances sonores liées au trafic et spécialement celui des poids lourds. S'agissant de véhicules chargés quid de l'état des voiries et de la charge sur leur entretien. La zone d'approvisionnement du site de stockage étant principalement situé à Metz, l'impact sur la commune de Fleury sera majeur et sans aucune indemnisation au contraire de la commune de Pournoy-la-Grasse, qui est située en dehors de tous ce trafic.

Sur la qualité des déchets dirigés vers ce site, la société COLAS se décharge de toute responsabilité en s'appuyant sur la seule déclaration documentaire du producteur du déchet et d'un contrôle visuel.

Considérant qu'au vu des éléments susmentionnés, ce dossier présente des imprécisions.

Considérant qu'au vu des éléments susmentionnés, ce dossier présente des lacunes.

Le Conseil Municipal de Fleury, après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), donne un avis réservé en l'absence de réponses précises aux éléments susmentionnés. Demande que soit revu et corrigé l'arrêté Préfectoral. Demande que la cartographie soit corrigée.

Demande des précisions sur la capacité effective de l'agent COLAS en charge de l'acceptation des déchets en entrée, à les refuser. Demande à ce que lui soit communiqué le planning des contrôles. Demande à ce que les plans d'exploitation, les rapports de visite, les contrôles effectués sur l'eau, l'air etc. soient communiqués aux communes à chaque fois qu'ils seront effectués. Demande à ce que les communes concernées puissent accéder au site pour effectuer des contrôles inopinés. Demande que lui soient apportées des précisions sur la qualité des sols actuels et du sous-sol de la zone d'exploitation. Demande qu'une attention particulière soit apportée sur la gestion des eaux de ruissellement et d'infiltration en cas de pollution (bassin de rétention) sur fossé avant canal du moulin. Demande que la responsabilité de COLAS soit engagée en cas de problème de pollution au même titre que le producteur des déchets. Demande à ce que la société COLAS indemnise la commune de Fleury au titre des nuisances dues à l'augmentation du trafic routier dont elle sera la première impactée.

Familles rurales : demande de subvention pour les animations Jeunesse MICROFOLIE :

Les Familles Rurales de la Moselle organisent des animations Jeunesse Micro-folie dans les communes et notamment dans celle de Fleury et souhaitent bénéficier d'une subvention pour mener à bien ces projets. (...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (14 pour), décide de ne pas donner de subvention à Familles Rurales.

Séance du 11 avril 2024

Taux d'imposition 2024 des 3 taxes directes locales :

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. (...) Le budget primitif est équilibré sans augmentation des taux, en conséquence, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux. Le Conseil Municipal, (...) Après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 pour),

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.26 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43.76 %
- taxe d'habitation : 19.78 % (...)

Budget primitif M57, exercice 2024 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour) décide d'adopter le budget primitif M57, exercice 2024, qui s'équilibre à 1 247 850 € en fonctionnement et 945 900 € en investissement.

Budget primitif M49, exercice 2024 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (13 pour), décide d'adopter le budget primitif M49, exercice 2024, qui s'équilibre à 119 275 € en exploitation et 68 336.53 € en investissement.

Convention pour la stérilisation des chats :

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (13 pour), accepte la nouvelle convention pour la capture des chats errants en vue de leur stérilisation, de leur identification et de leur réintroduction, avec l'Association "La Bergerie et Compagnie" sis 49 rue des Quarrés 57130 Ancy Dornot, avec une participation annuelle de 0.40 € par habitant, pour une durée de 3 ans à compter du 11 avril 2024 et autorise le Maire à signer ladite convention.

Demande de subventions pour l'agrandissement du cimetière :

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité (13 pour), - décide d'effectuer les travaux d'agrandissement du cimetière, - accepte l'avant-projet sommaire pour un montant de 290 000 € HT,

- décide de solliciter des subventions : au titre de de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), auprès du Département de la Moselle au titre d'Ambition Moselle,

- autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Demande de subventions pour la construction de vestiaires au stade de football :

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité

(13 pour), - décide d'effectuer les travaux de construction de vestiaires au stade de football,

- accepte l'avant-projet sommaire présenté par la société Euromodules pour un montant de 187 900 € HT,

- décide de solliciter des subventions : au titre de de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), auprès du District Mosellan de Football et auprès de l'Agence National du Sport (ANS), (...)

Séance du 23 mai 2024

Demandes de subvention pour le bibliothèque municipale : (...) Développement de ressources documentaires et d'outils d'animation :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), accepte les devis d'acquisition de livres pour la bibliothèque communale auprès de "MOMIE METZ" pour un montant de 351.25 € et "LIBRAIRIE LE PREAU" pour un montant de 351.86 € au titre communal, sollicite auprès de Département de la Moselle une subvention de 350 €, s'engage à porter cette subvention au budget communal.

Equipement mobilier des bibliothèques :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), accepte le devis d'acquisition de mobilier de rayonnage pour la bibliothèque communale auprès de "Manutan Collectivités" pour un montant de 614.90 € au titre communal, sollicite auprès de Département de la Moselle une subvention de 307 €, s'engage à porter cette subvention au budget communal.

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle :

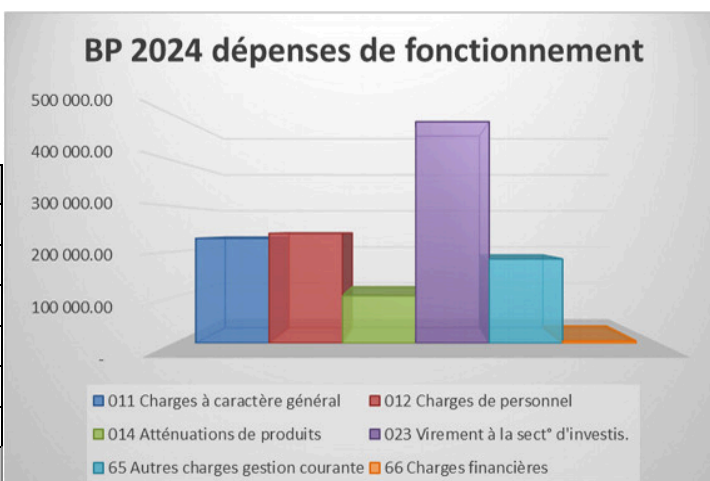
Dans l'attente de l'avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de la Moselle, ce point est reporté à la prochaine réunion.

Chasse communale : indemnités du secrétaire :

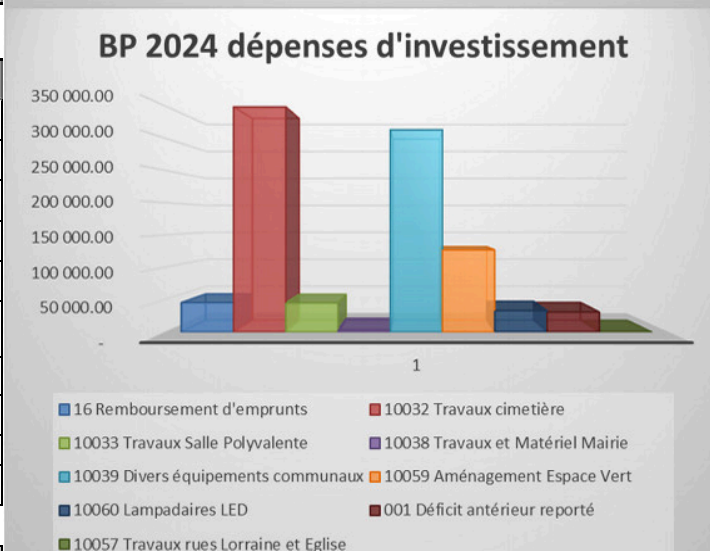
Comme suite à l'adjudication de la chasse communale pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (13 pour), décide d'allouer pour toute la durée du bail les indemnités suivantes lors de la répartition du produit de la location de la chasse : (...)la trésorerie renonce à ses indemnités à partir de 2024, le montant des indemnités est calculé exclusivement sur la part revenant aux propriétaires selon les modalités ci-après : Pour la part revenant au secrétaire de mairie chargé de l'établissement de la liste de répartition, 8 % sur le montant des recettes

Pour la part revenant au trésorier municipal de SGC METZ, 0 % sur le montant des recettes et 0 % sur le montant des dépenses.

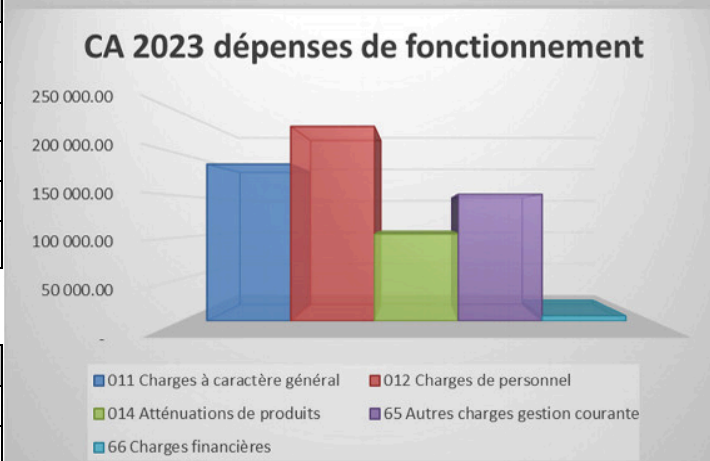
Dépenses de fonctionnement		BP 2024
011	Charges à caractère général	229 500.00
012	Charges de personnel	240 300.00
014	Atténuations de produits	104 250.00
023	Virement à la sect* d'investis.	484 420.00
65	Autres charges gestion courante	184 330.00
66	Charges financières	5 050.00
TOTAL		1 247 850.00



Dépenses d'investissement		BP 2024
16	Remboursement d'emprunts	45 493.68
10032	Travaux cimetière	348 000.00
10033	Travaux Salle Polyvalente	45 000.00
10038	Travaux et Matériel Mairie	3 500.00
10039	Divers équipements communaux	312 500.00
10057	Travaux rues Lorraine et Eglise	490.00
10059	Aménagement Espace Vert	127 000.00
10060	Lampadaires LED	33 000.00
001	Déficit antérieur reporté	30 916.32
TOTAL		945 900.00



Dépenses de fonctionnement		CA 2023
011	Charges à caractère général	187 702.39
012	Charges de personnel	232 950.97
014	Atténuations de produits	104 193.43
65	Autres charges gestion courante	151 622.83
66	Charges financières	6 104.33
TOTAL		682 574.12



Dépenses d'investissement		CA 2023
16	Remboursement d'emprunts	39 022.36
10038	Travaux et Matériel Mairie	6 264.00
10039	Divers équipements communaux	8 516.40
10057	Travaux rues Lorraine et Eglise	126 978.57
TOTAL		180 781.33



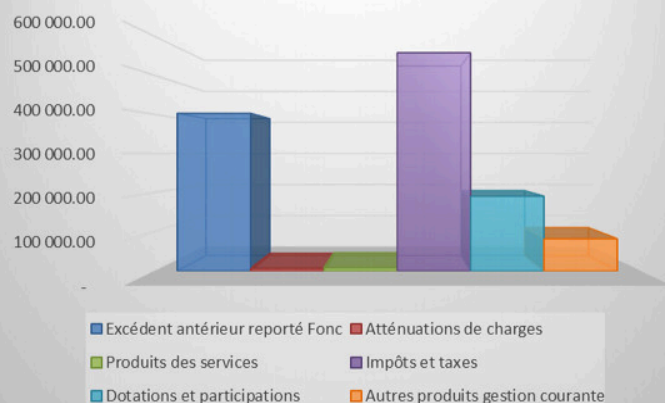
Recettes de fonctionnement		BP 2024
002	Excédent antérieur reporté Fonc	402 252.37
013	Atténuations de charges	7 007.63
70	Produits des services	8 560.00
73	Impôts et taxes	556 800.00
74	Dotations et participations	190 900.00
75	Autres produits gestion courante	82 330.00
TOTAL		1 247 850.00

Recettes d'investissement		BP 2024
021	Virement de la section de Fonc	484 420.00
10	Dotations Fonds divers Réserves	21 993.68
13	Subventions d'investissement	338 600.00
1641	Emprunts	64 480.00
165	Cautionnements reçus	5 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capi-	31 406.32
TOTAL		945 900.00

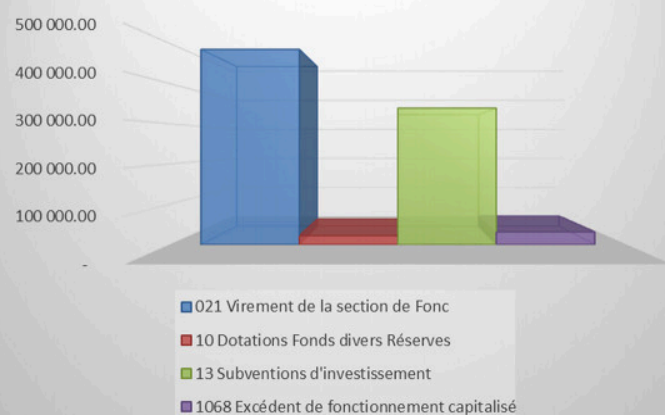
Recettes de fonctionnement		CA 2023
013	Atténuations de charges	28 369.37
002	Excédent antérieur reporté Fonc	211 981.02
70	Produits des services	15 026.70
73	Impôts et taxes	571 288.86
74	Dotations et participations	206 211.11
75	Autres produits gestion courante	82 991.75
77	Produits exceptionnels	364.00
TOTAL		1 116 232.81

Recettes d'investissement		CA 2023
10222	FCTVA	10 959.94
10226	Taxe d'aménagement	7 137.07
13	Subventions d'investissement	63 924.00
1068	Excédent de fonctionnement capi-	267 189.08
TOTAL		349 210.09

BP 2024 recettes de fonctionnement



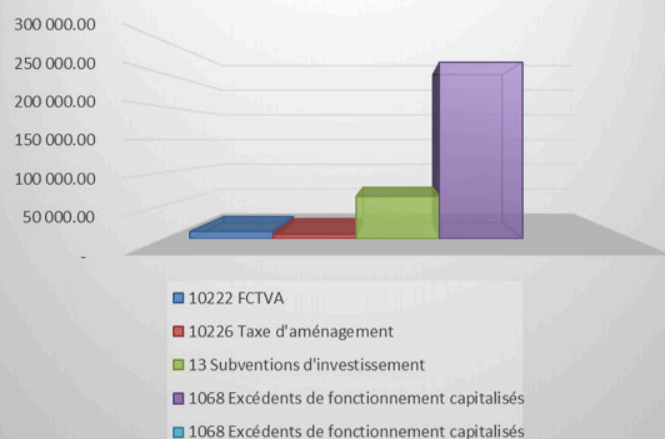
BP 2024 recettes d'investissement



CA 2023 recettes de fonctionnement



CA 2023 recettes d'investissement





Cérémonie du 08 mai

Afin de perpétuer notre devoir de mémoire, une gerbe de fleurs a été déposée par le Conseil Municipal sur notre Monument aux Morts.

Le traditionnel **Marché Fermier du 08 mai** a encore rencontré un vif succès avec 29 exposants et des visiteurs toujours plus nombreux. De nouveaux exposants ont agrandi le cercle des habitués.

Pour cette édition, environ 230 repas ont été servis avec au menu gigot de porcelet avec sa garniture, salade et fromage.



La Municipalité tient à remercier vivement tous les bénévoles qui ont participé activement à l'installation, le déroulé et le démontage lors de nos différentes manifestations.

Repas des aînés

Cette année, sur le thème des Jeux Olympiques, 115 aînés ont répondu présent à l'invitation du Conseil Municipal. Ils ont pu performer sur la piste dans une ambiance festive, ils apprécient toujours de se retrouver. Le repas concocté par David Collignon Traiteur, a été apprécié par tous pendant que l'orchestre Elégance faisait le bonheur des danseurs. Merci à Jean-Claude Briand qui imagine tous les ans de très beaux décors et aux bénévoles pour leur aide précieuse pour installer et désinstaller.





Voirie

La traversée de route sur la RD 913 pour un branchement eau potable était fortement dégradée et était même devenue dangereuse. Sur sollicitation de la mairie, les services du Département en charge des voiries sont intervenus à deux reprises pour reprendre cette portion de voirie. Les travaux ont été entièrement pris en charge par la société VEOLIA.

Incivilités Nous faisons face à de nombreux actes d'incivilités qui empoisonnent notre quotidien et qui ont un impact financier non négligeable. Pendant que certains entretiennent, nettoient, décoorent, d'autres prennent plaisir (?) à casser, dégrader, salir, détruire ..



Ils sont une minorité mais ils pourrissent notre quotidien. Depuis le début de l'année nous déplorons des vitres cassées à la salle polyvalente, la casse d'une paroi du terrain de padel, la dégradation d'un des deux panneaux signalétiques au niveau du passage piéton de l'école, des graffitis sur les candélabres, les panneaux de signalisation et même chez des particuliers. Des jets de fumigènes et de pétards sur l'école, le city stade, et la table de ping-pong, le vol d'une débroussailleuse sous le nez des ouvriers communaux. Des branches cassées sur les arbres du terrain vert, des rejets de fioul dans le réseau d'assainissement...



Bornes incendie

Les bornes incendie (la commune en compte 24) font l'objet d'un suivi biennal par l'agence MATEC (Moselle Agence Technique) qui vérifie leur bon état de fonctionnement. La dernière visite a décelé un dysfonctionnement sur 2 poteaux rue des Myosotis et rue des Tulipes. De ce fait, Ils ont été changés par la société Gilson.

Désherbage

Depuis la fin d'été 2023 et jusqu'à aujourd'hui, il y a eu neuf mois de pluie sans interruption, ce qui a profité aux nappes phréatiques (ouf). Aujourd'hui, elles débordent, les sols sont gorgés d'eau, on patauge ! Et pendant ce temps-là, les herbes du gazon se développent deux fois plus vite. L'humidité associée à une certaine douceur, le gazon croît d'un centimètre par jour, soit une hauteur d'herbe totale de 20 cm en quinze jours. Passons...

Entre deux averses, les tondeuses et débroussailleuses passent dans des conditions parfois compliquées. La commune compte 7 km de voirie plus les espaces verts, massifs et chemins à entretenir. Tout ne peut malheureusement pas être fait en même temps.



Fleurissement

Depuis quelques années, nous subissons des printemps et des étés de plus en plus extrêmes.

Si l'Homme endure difficilement ces périodes caniculaires à répétition, la nature souffre également. De nombreux arbres sur la commune de Fleury ont été affaiblis au point hélas d'en mourir.

Chacun de nous est conscient que planter des arbres est bon pour notre environnement, et offre un espace de vie plus agréable. C'est une climatisation qui ne coûte rien, et emprisonne le dioxyde de carbone que chacun de nous rejette.

Par suite des différentes périodes de sécheresse, nos arbres ont souffert et d'autres ont été attaqués par le scolyte. Ces petits coléoptères s'attaquent à l'écorce des arbres et se nourrissent du bois entraînant leur mort. Ces changements climatiques favorisent aussi l'invasion récurrente de chenilles processionnaires.

Nous avons été contraints par conséquent de couper la plupart des sapins du terrain vert qui étaient morts et arracher des prunus sur le parking de la salle polyvalente. Pour répondre à ces événements, La commune de Fleury a commencé une opération de renouvellement des plantations.

Vous pourrez lors de vos promenades découvrir :

Quartier des Vallonelles :

plantation de lilas des Indes aux intersections, renouvellement de prunus rue du Gros Chêne.

Parking de la salle polyvalente : remplacement des prunus malades.

A l'extrémité de la **rue du Patural :** plantation d'un charme, d'un paulownia et d'un liquidambar.

En haut de la **rue de Nauviale :** plantation d'un chêne des marais, d'un tulipier de Virginie et d'un tilleul.

Au **square des Vignes**, une haie champêtre a été plantée l'année dernière. Elle prend doucement sa place. De même celle plantée le long du terrain de foot en 2022.

Beau Site : Un ginkgo biloba fastigiata.

Les peupliers qui bordent la **station d'épuration** sont malades et en prévision de leur remplacement des Cyprès ont été plantés à l'avant de la station d'épuration. Toutes ces plantations ont été faites ce printemps.

La commune a encore le projet de futures plantations pour l'automne ou le prochain printemps.

Dans les différents massifs qui fleurissent sur notre commune, les lys ont flamboyé avec ce printemps très humide, ils laisseront la place à des hydrangea paniculata, verveine de Buenos Aires, romarin, ciste, ... N'oublions que notre village est labellisé 3 fleurs et 3 libellules. Continuons à embellir notre village dans l'identité de ces labels.

Une équipe de bénévoles travaille également avec la Mairie et les ouvriers communaux pour améliorer l'embellissement de notre village.

En fine, ces plantations apporteront des points d'ombre pour les chaudes après-midis, participeront à l'amélioration de la qualité de l'air, offriront un meilleur cadre de vie aux Fleuriens et un habitat faunique pour préserver notre biodiversité. Ces essences ont été choisies pour leur résistance à la sécheresse et aux maladies et aussi pour leurs qualités environnementales : beauté de la floraison pour certains, feuillage flamboyant en automne pour d'autres.



Le 15 novembre 1940, le couperet tombe, 271 fleuriens et fleuriennes sont sommés par le régime nazi de quitter leur domicile sous 48h.

Mis de force dans un train à destination de Lyon, ils se retrouvent alors dispatchés entre la Haute-Vienne et l'Aveyron. Cet exil durera 5 ans. C'est ainsi que les liens entre Fleury, Lussac-les-Eglises en Haute-Vienne et Nauviale en Aveyron sont nés.

Le 18 avril 2024, une délégation de fleuriens composée de Gilles Vavrille, maire de Fleury, Jean-Claude Briand, 1^{er} adjoint et leurs épouses, Audrey Choley, 2^{ème} adjointe, Sarah Muller Strecker, conseillère municipale et Marie-José Briot, fleurienne et fille d'exilés, s'est mise en route au petit matin pour Lussac-les-Eglises (village jumelé avec Fleury depuis 2013).

Au fur et à mesure que les kilomètres passent, on ne peut s'empêcher de penser à nos prédécesseurs qui, il y a 80 ans à peine, arrivaient démunis dans cette région qui leur était inconnue.

Nous sommes accueillis par Daniel Maitre, maire de Lussac-les-Eglises, deux de ses adjoints, Jean-Luc Mauduit et Daniel Roc ainsi que leurs épouses. Nos hôtes dégagent cette sérénité des gens qui ont vécu mille vies et cette envie d'en vivre encore autant.

Nous logerons place de Fleury, joli clin d'œil à notre jumelage.

Nous découvrons, pour certains, ce charmant village à 80 km de Limoges, niché entre forêt et rase campagne, et ses alentours. 500 habitants vivent à Lussac, ils étaient plus de 1300 en 1940.

En fin de journée, se tient une cérémonie publique au monument aux morts, nos élus y déposent deux gerbes en hommage à cette France et à ses enfants qui ont connu l'oppression et l'occupation.

Nous nous retrouvons alors sur le parvis de la Mairie où, après des mots emplis d'émotions et de gratitude pour cette terre d'accueil, le maire de Fleury a remis à Lussac le drapeau de notre commune. Il flotte à présent en Haute-Vienne en hommage à ceux qui sont aujourd'hui une part de notre histoire.

S'en suit une soirée chaleureuse et pleine de promesses de beaux projets communs notamment concernant notre devoir de mémoire auprès de nos écoliers.



Jumelage



Le lendemain, nous prenons la direction d'Oradour-sur-Glane, village témoin d'une époque de violence et de guerre. Nous avons l'honneur d'avoir pour guide Monsieur Philippe Lacroix, Maire d'Oradour-Sur-Glane. Son récit des événements est vibrant et précis. On ne l'entend que trop bien lorsque l'on sait que lui-même a perdu une grande partie de sa famille lors du massacre du 10 juin 1944.

Le village mémoire a été conservé... les maisons sont debout devant nous, coquilles vides où le feu a tout pris... ou presque... çà et là des objets du quotidien persistent, une machine à coudre, une balance de boucherie, une carcasse de voiture... le village est resté figé dans ses

heures les plus sombres. Le temps s'y est arrêté.

Cette visite, conclue par le mémorial et le cimetière dans lequel reposent depuis peu les derniers survivants, laissera une marque indélébile et renforce cette nécessité de ne pas oublier.

Le 19 avril en début d'après-midi, nous quittons la Haute-Vienne trouvant le temps trop court pour pouvoir appréhender toute l'histoire et le patrimoine de cette région mais l'Aveyron nous attend.

300 km plus au sud, le paysage change subitement. Les pierres des maisons se teintent d'un rouge profond, nous voilà dans la région du rougier (sol constitué d'argile rouge riche en oxyde de fer).

A 30 km de Rodez, Nauviale. Village disposé de part et d'autre de l'Avenue Pierre Soulages et traversé par le GR du chemin de Saint Jacques de Compostelle.

Tout comme chez leurs voisins Limousins, nous sommes reçus par Sylvain Couffignal, maire de Nauviale, ses adjoints, des membres de son conseil et plusieurs habitants liés à Fleury par cette histoire commune.



Quant à notre délégation, elle s'est enrichie de 2 nouveaux représentants mosellans, Jean-Paul Eckenfelder et son épouse Michelle.

C'est à Nauviale que 3 familles fleuriennes ont trouvé refuge en 1940, la famille Briot (parents de Marie-José), la famille Marlier Ungerbuhler (dont Marie-Thérèse, maman de Jean-Claude Briand) et la famille Altmayer (parents de Michelle Eckenfelder).

Les retrouvailles sont chaleureuses et simples comme lorsque l'on revoit de la famille que la distance éloigne. Il émane de cette assemblée une bienveillance sans borne.

Nous logerons à Nauviale 3 jours chez l'habitant.

Le séjour se déroule au gré des visites, Nauviale et ses 2 châteaux (Château de Beaucair et Château de Combret), Rodez (sa cathédrale et le musée Pierre Soulages), Conques et son abbataiale... le tout émaillé de récits sur la région et surtout de ces souvenirs communs dont nous nous sentons spectateurs privilégiés.

Dimanche 21 avril, une cérémonie publique en présence des 3 délégations (Nauviale, Lussac les Eglises et Fleury) ainsi que Monsieur Jean-Claude Anglars, sénateur de l'Aveyron, et Madame Nathalie Dugast, conseillère départementale, se déroule place du Couarail. Un dépôt de gerbe est effectué au monument aux morts au son de la marseillaise reprise par les habitants venus assister à l'évènement.



Jumelage



Monsieur le Maire de Nauviale y dévoilera trois nouvelles rues dans sa commune : la place du Couarail, la rue de Fleury en Moselle et l'allée des réfugiés de Lorraine. Trois rues, trois familles, trois communes et des histoires imbriquées, liées dans le temps. Destins croisés qui sont aujourd'hui les témoins d'une époque où la fraternité a pris tout son sens.

Le jumelage officiel entre nos deux communes est annoncé pour 2025.

Le maire de Fleury remet à Nauviale le drapeau aux armes de Fleury, nos couleurs flotteront donc également en Aveyron.

Le 22 avril, il est temps pour chacun de retrouver sa région. L'émotion nous submerge au moment des au revoir, nous avons l'impression qu'un bout de nous reste en Haute-Vienne et en Aveyron. Nous n'avons pas vécu cet épisode d'exil mais nous repartons avec cet impérieux besoin de faire vivre ces histoires de l'Histoire.

Les jumelages entre nos trois communes sont de belles bases à ce devoir de mémoire. Nous avons pour projet de créer une correspondance entre nos trois écoles ainsi que de transmettre ce patrimoine à nos enfants pour qu'au-delà des générations jamais nous oublions qu'un jour un petit bout de Moselle déporté, déraciné a été recueilli avec générosité en terres limousines et aveyronnaises.

Terres d'accueil en 1940, ces deux communes le sont profondément restées et nous attendons avec impatience leur venue chez nous à Fleury.



Actualités de l'école maternelle Marc Chagall

Le 8 décembre, Saint-Nicolas est venu rendre visite à tous les enfants, accompagné du Père Fouettard, il a apporté un chocolat et un livre à chaque enfant.



Chaque occasion est bonne pour cuisiner : gâteaux de Noël, galette des rois, chandeleur





CARNAVAL : En février, malgré la pluie, les enfants ont défilé dans les classes de l'école élémentaire, dansé puis partagé un goûter.



Journée Olympique et paralympique : Tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire se sont retrouvés, le vendredi 5 avril, pour participer à une matinée de jeux tournés vers les JO. Des résidents de l'EHPAD des Tournesols se sont joints aux équipes des plus grands. De nombreux parents ont encadré les équipes et les ateliers. Des sportifs sont venus récompenser chaque enfant en leur remettant une médaille.



Bal Folk : le 14 mai, les Grandes Sections ont participé au Bal Folk, organisé par l'USEP.



Rendez-vous à la bibliothèque de Fleury : une fois par mois, les enfants se rendent à la bibliothèque de Fleury. Durant 30 minutes, Gisèle leur lit une histoire.



Visite de la centrale hydroélectrique d'Argancy

Jeudi 14 mars 2024 matin, la classe de CM1/CM2 de Mme HITZ est allée visiter la centrale hydroélectrique d'Argancy pour observer comment on peut fabriquer de l'électricité grâce à la force de l'eau.

Une présentation de la centrale a permis aux élèves d'observer les turbines, des alternateurs, le barrage et le rôle que joue la Moselle dans la fabrication de cette électricité dite « verte ».

Quelques expériences sur l'électricité statique et un ampèremètre ont également été réalisées.

Un grand merci à Monsieur Jacques Schoubert, l'animateur, plein d'humour et de dynamisme qui a su captiver les élèves et leur apprendre beaucoup de choses sur ce sujet méconnu.



Actualités de l'école élémentaire Marc Chagall

Permis internet

Jeudi 16 mai, deux membres des forces de l'ordre de la gendarmerie de Verny ont fait passer le permis Internet aux élèves de CM1 et CM2.

Pour préparer leur venue, plusieurs séances de sensibilisation ont été menées en classe pendant lesquelles ont été abordés les thèmes de l'utilisation excessive des écrans, des réseaux sociaux et des dangers d'Internet.

Après le passage de l'examen (test de 10 questions), les élèves ont pu échanger avec les deux gendarmes sur différents sujets et notamment l'exercice de leur métier.

Félicitations aux élèves qui ont tous obtenu leur permis Internet et merci aux gendarmes de Verny pour leur disponibilité.

ALTIUS, CITIUS, FORTIUS

NOS OLYMPIADES SE SONT DEROULEES LE 5 AVRIL 2024.

Nos valeureuses équipes composées des enfants de la maternelle, de l'élémentaire et des résidents de l'EPDAH des Tournesols se sont affrontées sur 20 ateliers différents.

Un goûter offert par les Mairies a permis à nos athlètes de concourir de plus belle. Pour clôturer cette belle matinée, trois personnalités du monde du football ont remis les médailles à nos champions. Cette manifestation s'est déroulée grâce à l'investissement des enfants, des parents, des Mairies, des résidents, des sportifs, des enseignants. MERCI à TOUS !

Un retour en photos sur cette belle journée.



Création du Cocci'Infos :

Un petit groupe d'enfants accompagné d'un des animateurs a découvert le monde de la vidéo, de la photo ainsi que le monde du journal et du reportage. Le but était de créer un journal diffusé aux parents durant quelques mois. Voici l'équipe de reporters :



Préparation des goûters maison :

Lors des mercredis loisirs et l'ALSH, c'est avec Mélanie ou les animatrices que les enfants préparent le goûter de 16h. L'occasion pour eux de participer à la vie quotidienne et de découvrir des nouvelles saveurs.



Le goûter de Noël :

Avant le grand départ pour les vacances de Noël, les enfants ont partagé tous ensemble le goûter fait maison. Gaufres, chocolat chaud, sucette en forme de renne et fruit.



L'aménagement des espaces extérieurs avec la création d'un tipi végétal et d'un potager .





L'Association Intercommunale des Parents d'Élèves s'est encore dépassée depuis janvier 2024 pour proposer à vos enfants une multitude d'activités !!

Pour le programme des festivités ayant été proposées par l'AIPE c'est par ici :

L'AIPE organise son **CARNAVAL**
Samedi 10 février 2024
Rdv à 14h sur le parking de la salle des fêtes de Fleury.

Programme :

- "Cavalcade" dans les rues de Fleury en direction de Pouilly
- Arrivée à la salle de la Mairie de Pouilly
- Goûter
- Animations musicales
- Stand de photos

Informations importantes :

- Adultes et Enfants venez déguisés
- Les enfants restent sous la responsabilité d'un parent tout le long de l'animation

Fin de l'animation à 17h00 !

BOURSE PUERICULTURE
Dimanche 3 Mars 2024

Salle polyvalente de FLEURY (57420) 8h - 16h
PETITE RESTAURATION SUR PLACE

EN PARTENARIAT AVEC JEFF DE BRUGES, L'AIPE VOUS PROPOSE UNE VENTE GROUPEE DE CHOCOLATS POUR PÂQUES!

EXCLUSIF à destination des Jeunes Pâques

Jef de Bruges

L'AIPE ORGANISE UNE GRANDE CHASSE AU TRÉSOR

TROUVEZ LES INDICES

3 PARCOURS

- 3-5 ANS THÈME DESSIN ANIMÉ
- 6-8 ANS THÈME DISNEY
- 9-12 ANS THÈME CLUEDO

TARIFS :
ADHÉRENTS 3€
NON ADHÉRENTS 5€

TARIFS COMPRENANT L'ANIMATION ET UN GOÛTER-BOISSON POUR LES ENFANTS PRÉVOIR UN STYLO POUR L'ANIMATION
INSCRIPTIONS PAR QR CODE OU COUPON PAPER À PARTIR LE 16-02-2024

REMARQUE : LES ENFANTS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN PARENT TOUT LE LONG DE L'ANIMATION

VIENS T'AMUSER
REKONS L'ADVENTURE
UN TRÉSOR T'ATTEND
BONNE CHANCE

BOUM DES CM1-CM2

Thème Chic et Choc

VENDREDI 31 MAI 2024

19H 100
22H 100

Salle Ronde - Fleury

Vous l'attendiez tous, la voici enfin!
L'AIPE vous propose d'inscrire vos enfants jusqu'au mardi 28 mai
Au programme : Fiesta, Pizzas, Boissons et Bar à Bonbons!
Qui sera le ou la plus chic et choc?

Présence d'un personnel obligatoire à 2,20€ par le retour. Merci d'indiquer vos modalités de paiement.

Kermesse
école marc chagall
SAMEDI 29 JUIN

à partir de 10 h 00
spectacle de fin d'année réalisé par les élèves des deux écoles

à partir de 12 h 00

luzette restauration
jeux
structures gonflables
tombola à 15h30
maquillage

SELON LA MÉTÉO, LE LIEU ET LES HORAIRES POURRONT ÊTRE MODIFIÉS

L'ensemble des fonds a servi à financer du matériel ou une partie des sorties extra scolaires des enfants de l'école.

Toutefois, les bras nous manquent... Pour rappel nous sommes une association 100% bénévole composée de mamans et papas qui avons tous une activité professionnelle en plus de nos vies privées très chargées.

Un nouveau bureau de l'association devra être élu à notre prochaine assemblée générale de septembre, le bureau actuel ne se représentant pas. Pas de bureau signifie la dissolution de l'association et donc la fin de toutes ses belles rencontres et plus de budget ad'hoc pour les écoles.

Fleury Football Club, une année 2023/2024 bien remplie

Organisation de la tournée des rubans.

Organisation d'un arbre de Noël avec collectes de jouets pour une association.

Organisation de deux lotos.

Chaque enfant équipé grâce à nos sponsors (DMA Dupasquier, TG Bitte)

Organisation d'un stage réunissant 40 enfants.



U7



Engagements de 2 équipes U7 => 11 licenciés. Participation à une quinzaine de plateaux DMF + quelques tournois salles et extérieurs.

U9



Engagement de 1 équipe U9 => 6 licenciés. Participation à une quinzaine de plateaux DMF + quelques tournois extérieurs.

U11



Engagement de 1 équipe U11 => 16 licenciés. Participation à une quinzaine de plateaux DMF + nombreux tournois en salle et extérieur.

U13



Engagement de 1 équipe U13 => 17 licenciés. Phase automne : maintien en D3 avec la 7ème place. Phase printemps : 9ème place D3

Sénior D1



Maintien en D1 à la 8ème place => objectif atteint.

Sénior D4



Termine 4ème de D4-Niv 1, Montée en D3 => objectif atteint



Association Sportive Tennis Badminton et Running de Fleury

Les Raquettes de Fleury

Belle progression en nombre d'adhérents cette année encore et surtout en cours de saison et de nombreuses demandes d'adhésion en cours ou de réservation. Notre dynamisme porte ses fruits.

Revenons sur les 3 points forts de cette année :

Après deux longues années et de nombreuses péripéties, notre magnifique piste de Paddle est fonctionnelle. Quelle joie de voir les habitants de notre village venir tester ce nouveau sport mais aussi les enfants de l'école inter-communale. Entièrement financée par le club ainsi que les "à cotés", cet équipement répond à toutes les exigences réglementaires et les premières parties ont confirmé un respect total de la réglementation et le respect de son environnement.

Des aménagements sont à terminer pour que cet endroit devienne un écrin sur cet espace vert.



Reconnaissance Nationale pour notre club et donc le village : Notre action initiée en 2023 visant à réussir à intégrer un adulte en situation de handicap dans notre comité est coup de cœur de la Fédération qui nous invita le 25 mai à Roland Garros. 8 personnes du comité et deux personnes en situation de handicap foulèrent les espaces privés et les gradins de ce superbe endroit.



Sport Santé : Gratuitement notre club développe le sport au cœur des établissements de santé : ici à l'ELSAN à Schumann et à Talange.



En juin le club participera aux Jeux Olympiques organisés à ELSAN Talange.



Association Sport Pour Tous Fleury-Pouilly

Avant toute chose, un grand merci à nos fidèles adhérentes et adhérents pour leur fidélité et leur confiance. Ce même grand merci aux nouveaux adhérents de la saison 23/24. Nos efforts réalisés pour diversifier nos activités nous a permis d'augmenter l'effectif d'adhérents de 30% cette année.

Afin d'assurer la qualité de nos cours nous investissons régulièrement dans du matériel et nous participons à la formation continue de nos animatrices et animateurs.

Le succès du fonctionnement de notre association repose également sur une gestion rigoureuse de notre budget et donc sur une cotisation unique calculée au plus juste qui vous permet d'avoir accès à tous nos cours sans limite.

Envie de sport ! de Dance ! de rencontre, dans une ambiance conviviale et sympathique ! alors le club « Sport pour Tous » est fait pour vous.

Rappel de nos activités :

Lundi de 9H15 à 10H15 Gym Fitness

Lundi de 17H30 à 18H30 Zumba Kids de 5 à 12 ans

Lundi de 18H40 à 19H40 Zumba Adulte

Mardi de 20H15 à 21H15 Gym Fitness

Mercredi de 18H45 à 19H45 Pilates

Jeudi de 9H15 à 10H15 Gym Fitness

Jeudi de 10H30 à 11H30 Gym Senior+

Jeudi de 19H30 à 20H30 Gym Fitness

Mardi matin en extérieur de 9H30 à 11H30 Marche Nordique

Il n'est plus à démontrer les bienfaits de la pratique d'une activité physique sur la santé.

Alors à vos baskets, et, nous vous attendons pour une rentrée 2024-2025 aussi bonne et intense que celle que nous venons de vivre.

Bonnes vacances d'été à toutes et tous et au plaisir de vous revoir en pleine forme à la rentrée qui aura lieu le lundi 2 septembre 2024. Prenez soins de vous.

Renseignements et contacts :

Evelyne MALLINGER tél : 03.87.52.68.03

Martine DERRUAU tél : 06.16.24.76.98

Françoise DEUTSCH tél : 03.87.52.56.06

Mail : sportous.mdruo@gmail.com

Consultez nos pages perso sur [Google vernois57.free.fr page associations](https://www.google.com/search?q=vernois57.free.fr+page+associations)



Pour Vibrations, Chœur mixte de « La Villageoise »,

« ON A 40 ANS !! »

Ce fut un très beau concert au NEC de MARLY le 11 mai 2024 !

Un bel anniversaire et une réussite musicale puisque près de 100 choristes sur scène ont tout donné pour interpréter 19 chants, accompagnés en live par 4 musiciens pro et dirigés par 2 chefs de chœur aussi joyeux que talentueux : Marc André CARON, chef invité venu du Québec et Anne VICTORION, cheffe de chœur de VIBRATIONS depuis 30 ans.

L'émotion était au rendez-vous mais aussi le plaisir de partager ce moment avec un public chaleureux, nombreux (394 personnes) qui a participé avec enthousiasme à la joie ambiante. Cet anniversaire était dans nos têtes depuis 3 ans et sa préparation avec les choristes nous a mobilisé toute la saison 2023/2024. C'est maintenant pour nous tous un très beau souvenir !

Nous sommes ensuite partis chanter à Clouange le 1^{er} juin à l'occasion de la fête des mères et des pères, pour un concert offert aux clouangeois par leur Maire.

Et enfin, c'est à Fleury que nous avons donné notre dernier concert le 21 juin 2024 à 20h30 à la salle ronde pour la fête de la Musique. Encore un beau moment musical !

Nous nous retrouverons à la rentrée !

N'hésitez pas à nous rejoindre... nous répétons tous les vendredis soir de 20h30 à 22h30 à la salle ronde ou à l'école Chagall.



« **SPORT CULTURE LOISIRS** » toujours là pour vous !



Notre saison 2023-2024 s'est achevée le 30.06.2024. Un grand merci aux 130 adhérentes et adhérents qui nous ont fait confiance tout au long de cette saison.

Nous serons à nouveau à vos côtés dès le 02 septembre 2024, pour vous proposer l'ensemble de nos activités.

Au moment où nous rédigeons cet article, nous avons de très bonnes nouvelles à vous communiquer. Le Bureau de l'association va être renouvelé après le départ de 4 de ses membres, dont notre présidente et notre secrétaire. C'est un soulagement de savoir que nos activités pourront être maintenues avec une nouvelle équipe qui aura à cœur de vous accompagner, comme nous l'avons fait depuis plus de 40 ans. Une assemblée générale extraordinaire se tiendra fin juin afin d'élire les nouveaux membres du comité.

Les cours proposés cette saison devraient être maintenus dès septembre, toujours encadrés par des animateurs motivés et diplômés. Ainsi, grâce à nos diverses activités : Hatha-Yoga, Pilâtes, Zumba, Gym Douce, Body-Sculpt et Yoga du Rire, vous travaillerez votre corps dans une ambiance conviviale et à votre rythme.

Suivez notre actualité sur notre Facebook : Sport Culture Loisirs Fleury-Pouilly (logo facebook)

Rendez-vous le 2 Septembre 2024 !!

Et en attendant : BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS

Elus minoritaires

Chers Fleuriennes, Fleuriens,

Nous suivons avec intérêt les chantiers en cours, pour l'amélioration de la vie quotidienne de notre village.

A la rentrée, NOUS ESPÉRONS pouvoir construire et proposer à l'ensemble des élus un nouveau projet culturel, pour Fleury, en complémentarité de l'existant.

A suivre...

Nous vous souhaitons un agréable été et de belles vacances.

Ève Vimbert, Marie Ciurleo, Alain Chenot

Fleury

RL du 01/02/2024

Vœux : sécurité routière, travaux et équipements pour lancer 2024

Lors de la cérémonie des vœux, le premier adjoint, Jean-Clau- de Briand, a retracé les grandes lignes de l'année 2023 : travaux à la crypte, remplacement d'un regard, décision de limiter la vitesse dans le village et pose de divers outils pour plus de sécurité. Soulignant que le sco- lyte gagne du terrain, il a indiqué que des arbres ont dû être abat- tus. En conclusion, il a rappelé les dégradations volontaires recensées en 2023, et qui re- présentent un coût pour le contribuable.

Le maire, Gilles Vavrille, a présenté les projets pour l'an- née 2024. De nouveaux jeux sur terrain vert et équipements sportifs seront mis en place au printemps. L'éclairage du ter- rain de football sera refait, le passage aux leds de l'éclairage public se poursuivra. Au ni- veau de la sécurité routière, une demande conjointe avec la commune de Pouilly de passer de 70 à 50 km/h sur la D 913 est effectuée auprès du Départe- ment; les élus espèrent un avis favorable. Une réflexion est menée pour la réalisation d'un



Le maire a présenté les projets pour l'année 2024.

plateau ralentisseur rue Natio- nale. Sont également prévus : les travaux d'agrandissement du cimetière, la vidéo-sur- veilleance et la création d'un sentier pédestre.

Le maire a rappelé le rôle des élus : « Imaginer, planifier, agir : voilà notre quotidien au

service de la collectivité. Faire face à une multitude de deman- des venant de tous horizons. Nous nous devons de donner des réponses adaptées à cha- que situation, que nous es- sayons d'accomplir au mieux ».



« Merci à tous les bénévoles »

Enfin il a souligné l'import- ance du bénévolat dans le vil- lage, précisant : « Merci à tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année. Le béné- volat est en perte de vitesse et le renouvellement des bénévoles est très faible, et très difficile. Ensemble, construisons un avenir fleurissant pour l'attrac- tivité de notre commune ».

Fleury

RL du 28/04/2024

Ils vont pédaler pour Arthur et les enfants malades du cancer

Émus par le courage d'Arthur, vainqueur d'une leucémie, ses proches et leurs copains vété- tistes participeront aux Cra- pauds, la course de 24 heures, les 18 et 19 mai, au nom de l'Aremig qui agit contre les cancers pédiatriques. « Le public peut aussi aider en faisant un don », invite le parrain à l'initiative de cet élan solidaire depuis Fleury.

« Quand je galérais dans une montée, je pensais à ceux qui ne peuvent pas faire de vélo. » Guillaume Albert a bouclé les Crapauds, la célèbre course de VTT de 24 heures à Rozé- rieulles, en 2022 et 2023. Sans jamais oublier qu'il roulait au profit de l'Aremig, une asso- ciation qui agit contre le can- cer de l'enfant fondée en 1982 à Nancy. « La première fois, j'ai récolté plus de 12 000 € de promesses de dons de sociétés ; 7 500 € la seconde. » D'où sa volonté de remonter en sel- le cette année, en relais !

Une leucémie rare

Cette force de se surpasser, ce natif de Fleury la tient d'Ar- thur, son filleul de 6 ans, et de ses parents Amandine Grigo- letto et Kévin Kratz, du village également. « On a découvert son initiative en consultant le programme de l'événement à l'époque », explique le couple, soumis à rude épreuve depuis un banal accident domesti- que. « Arthur n'avait pas 2 ans quand il s'est blessé à la main avec le tapis de course de son frère. Lui, si dégoûté, est de- venu très fatigué, très pâle. J'ai dû aller neuf fois chez le médecin traitant avant qu'il ne me fasse une lettre pour les Urgences. Arthur avait 39,2°C de fièvre, c'était la crise sani- taire », confie la maman. À l'hôpital de Mercy, le diagnos- tic tombe : le bambin est at-



Guillaume Albert, Thomas Falcetta et Kévin Kratz vont participer aux 24 heures VTT Les Crapauds au profit de l'Aremig, avec les encouragements d'Arthur, touché par le cancer, et de son grand frère Elliott. Photo Hugo Azmani

teint à 90 % d'une leucémie foudroyante. Dans l'ambulan- ce qui file vers Nancy-Brabo- is, Kévin ignore encore que son bébé souffre « du chromo- some de Philadelphie, une forme de leucémie d'adulte qui touche rarement les en- fants ».

Greffé en urgence

Hospitalisation longue, chi- miothérapies à répétition, ponctions : rien ou presque n'est épargné à Arthur et les siens. D'autant moins que le gamin, en rémission, rechute à l'âge de 3 ans et demi. « Après avoir attrapé le Covid faute d'immunité », fulmine Amandine qui avait pourtant pris toutes les précautions. Après une chimio en continu à domicile et une radiothérapie du corps entier, le garçonnet est prêt à être greffé. « Sauf que le donneur de moelle os- seuse contracte un coronavi-

rus sévère. L'équipe médicale a fini par en trouver un autre à temps, heureusement ! »

Recherche donateurs

Toujours sous étroite sur- veilleance, le jeune greffé, de 6 ans désormais, s'adonne à plein de sports avec Elliott, son ainé. « Je vais au pumtrack, à la piscine. Je fais aussi du rol- ler. Et je joue au badminton et à la console », énumère-t-il. « Le vélo, j'en fais aussi, c'est facile ! » N'en déplaît à Guillaume, Kévin, Thomas le voisin et les copains du Vélo- club de Vergy qui vont déval- ler, par équipes, le week-end de la Pentecôte, les collines de Rozé- rieulles. « Avec nos maillots colorés, on espère attirer les donateurs. L'argent sera récolté jusqu'au 10 sep- tembre avant d'être remis lors de l'événement Septembre en or, organisé à Brabois pour sensibiliser à la cancérologie

pédiatrique. » Arthur le guer- rier en est l'ambassadeur. • Virginie Dedola

Renseignements : Un Crapaud pour l'Aremig, Guillaume Albert, tél. 06 47 10 41 86.

« Tous les gamins du village viennent m'acheter des biscuits »

« Dans la famille, on est plutôt salé et je me suis lancée dans le sucré ! », sourit Amandine Grigoletto depuis sa biscuiterie artisanale Bonne et géné- reuse, à Fleury. Quelques minutes plus tôt, « toute une marmaille est venue du city- stade » lui acheter des dou- ceurs. Encinte d'Arthur, l'ex-aide-soignante a peaufiné l'idée durant son congé pa- rental. « Dans le soin depuis quinze ans, j'ai toujours fait de la pâtisserie pour les copines, le service... Mes proches m'ont convaincue de créer mon entreprise. »

L'aventure débute dans sa cuisine avant la construction

du laboratoire « grâce à l'héri- tage de mes parents ». En travaillant à domicile, la Fleu- réenne peut s'occuper de ses fils et veiller à la propreté de la maison, « essentielle avec un enfant malade ». Pour prépa- rer savoureux macarons, meringues, cookies et autres cornes de licorne, celle qui s'est fait connaître sur Face- book ne jure que par le circuit court. « Le lait vient de chez Jean-Nicolas Gromangin. Les œufs et la farine de Baptiste Lespagnol. Je réalise aussi des gâteaux sans lactose ni gluten, ou vegan. » Son autre façon de veiller à la santé de tous.

• V. D.

Fleury RL du 17/05/2024

Le système d'alerte de passage piéton vandalisé

Un ou plusieurs individus ont vandalisé le système d'alerte lumineux de passage piéton placé devant l'école, le rendant inopérant. Une plainte a été déposée à la gendarmerie qui a effectué les constatations d'usage.

Après la boîte à livres, c'est maintenant un élément de sé-

curité routière qui est très endommagé. Sa remise en état touchera les finances de la commune et sera supportée par les contribuables. Toute personne ayant constaté des faits relatifs à cet acte stupide est priée de se rapprocher de la mairie ou de la gendarmerie.



Le boîtier recevant les batteries a été fracturé.

Fleury

RL du 28/05/2024

En mémoire de l'expulsion de 1940 : une cérémonie pleine d'émotion

Lors du dernier conflit mondial près de 60 000 Lorrains ont été expulsés vers la France de l'intérieur. Les habitants de Fleury ont été répartis dans une dizaine de villages, principalement en Haute-Vienne et en Aveyron. 85 ans plus tard des liens étroits lient les communes, et une volonté est bien présente : faire perdurer ce travail de mémoire.

Une délégation de Fleuriens et de Fleuriennes, composée d'élus et de représentants de familles expulsées lors de la Seconde Guerre mondiale, s'est rendue à Lussac-les-Églises, en Haute-Vienne, village d'accueil de familles pendant l'expulsion, jumelée avec Fleury depuis 2013. L'occasion de remettre un drapeau aux armes du village, qui flotte désormais sur le parvis de la mairie limousine, en signe d'amitié, et pour maintenir la mémoire des faits qui se sont déroulés de 1940 à 1945. La délégation a ensuite pris la direction de Nauviale, pour la cérémonie d'inauguration des plaques de



Une délégation de Fleuriens et de Fleuriennes s'est rendue à Nauviale, en Aveyron.

la rue de Fleury-en-Moselle, de la place du Couarail et de l'allée des Réfugiés-de-Lorraine.

● Une charte de jumelage

À cette occasion, les maires, Sylvain Couffignal et Gilles Vavrille, ont exprimé le souhait de signer très prochainement une charte de jumelage pour con-

forter les liens d'amitié qui unissent les deux communes.

Gilles Vavrille a rappelé les événements qui ont conduit trois familles de Fleury vers Nauviale et a remercié ceux qui ont accueilli les expulsés. Sylvain Couffignal a exprimé son émotion face aux marques de sympathie et de remerciements

que les habitants de Fleury témoignent encore aujourd'hui.

● Amitié et convivialité

Au-delà des cérémonies, c'est bien sous le signe de l'amitié et de la convivialité que se sont déroulées ces journées riches en échanges et en émotions. Et ce particulièrement avec les survi-

En quelques dates

- 1^{er} août 1940 : début des expulsions à Fleury.
- 14 novembre 1940 : départ pour la Haute-Vienne. Cinq départements accueilleront des expulsés : la Haute-Vienne donc, mais aussi la Gironde, la Dordogne, l'Aveyron et l'Aude. Les villageois seront disséminés dans une dizaine de villages.
- Juillet 1944 : retour à Fleury.

vants de cette époque et les habitants des deux villages qui ont accueilli la délégation fleuriennaise avec beaucoup de générosité.

● Des échanges entre écoles

Des contacts ont été établis et la volonté commune de voir perdurer cette mémoire des expulsés de Lorraine se traduira par des actions et des échanges avec les écoles des trois communes.

Fleury RL du 03/06/2024

La bibliothèque intègre le réseau mosellan de lecture publique



Élus et bénévoles sont heureux de la signature de cette convention de partenariat.

Désireuse d'intégrer la bibliothèque au sein du réseau mosellan de lecture publique, la municipalité a signé une convention de partenariat avec le Département. Elle bénéficie désormais d'un large éventail de services et de ressources.

C'est en 2011, que l'association Fleury loisirs décide d'ouvrir une bibliothèque dans des locaux mis à sa disposition par la municipalité. En 2020, l'association se retire du paysage associatif de Fleury.

Gilles Vavrille, maire, ne souhaite pas l'arrêt de cette activité. Très vite, il mobilise son conseil pour la faire revivre. Après différents travaux de rafraîchissement, de réorganisation, d'achats de divers

équipements, la réouverture est envisagée. Grâce à une solide équipe d'une quinzaine de bénévoles convaincus, l'avenir est dans l'optimisme.

Désireuse d'intégrer le réseau départemental, la municipalité a donc sollicité les services du Département de la Moselle en 2023 pour bénéficier de son expertise et de ses ressources en matière de lecture publique. Des rencontres ont été organisées entre les différentes parties, afin de travailler à l'élaboration d'un projet adapté aux besoins de la commune.

De nouveaux ouvrages à découvrir

Avec la signature de cette convention, la bibliothèque de Fleury devient officiellement la 153^e structure à re-

joindre le réseau départemental de lecture publique. Cette adhésion ouvre de nouvelles perspectives pour le lieu et ses usagers, qui pourront désormais bénéficier d'un large éventail de services et de ressources offerts par le Département. Comme un catalogue de prêts varié incluant des milliers de livres, romans, BD, des animations et des événements ou encore Instants magiques en bibliothèques.

Des formations sont également prévues et un accompagnement pour les équipes de la bibliothèque, ainsi qu'un soutien financier pour l'acquisition de nouvelles ressources et des outils d'animation.

Renseignements auprès de la mairie de Fleury au 03 87 52 67 59.

Bibliothèque municipale



La commune de Fleury est heureuse de vous annoncer que nous avons officiellement inauguré notre bibliothèque municipale, en présence de M. Remy Dick, vice-président délégué à la politique de la culture au

Département de la Moselle, représentant du Président M. Weiten, de nombreux bénévoles de la bibliothèque et fleuriens. Lors de cette inauguration, nous avons également signé l'acte de partenariat avec le réseau de la lecture publique départementale. Notre bibliothèque a même arboré une nouvelle façade pour cet événement.

La bibliothèque de Fleury a vu le jour en 2011, sous l'égide de l'association Fleury Loisirs, dans la Maison des associations. La bibliothèque est constituée à cette époque des dons de livres des fleuriens et aussi d'achats réguliers. En 2020 la bibliothèque sera dissoute, suite à l'arrêt des activités de Fleury Loisirs.

Le maire, désireux de ne pas laisser perdre cette activité culturelle, a contacté le président de Fleury Loisirs et les bénévoles de la bibliothèque pour reprendre le fond de livres, ce qui a été accepté. Une nouvelle équipe de bénévoles a été constituée pour relancer cet espace de lecture, offrir un accès à la culture pour l'ensemble des fleuriens, et recréer un lieu de médiation culture de proximité et de rencontres.

Les bénévoles se sont retrouvés début 2023, à la Mairie, pour définir des objectifs et préparer la réouverture de notre bibliothèque. C'est ainsi que les premiers pas de la bibliothèque municipale commencèrent.

Tout d'abord, il fallait absolument créer un cadre agréable pour recevoir nos futurs adhérents. Les travaux ont duré tout l'été 2023, travaux de peinture, pose de nouvelles étagères... Puis il a fallu faire un tri dans les livres, le 'désherbage', c'est-à-dire se séparer des livres abîmés, obsolètes, puis couvrir l'ensemble des livres, les coder, et enfin les référencer dans un logiciel. Fin septembre 2023, notre bibliothèque municipale pouvait enfin ouvrir ses portes.



Rapidement le besoin d'accroître les capacités de la bibliothèque se fait ressentir, et

la municipalité décida de se tourner vers le département de la Moselle pour inscrire notre bibliothèque au sein de son réseau. En début d'année la bibliothèque comptait déjà plus de 100 adhérents.

Une équipe de la bibliothèque Départementale s'est constituée pour nous entourer et nous aider à progresser. Il a fallu réaménager les espaces, faire un deuxième désherbage pour pouvoir accueillir de nouveaux livres prêtés par le Département et ainsi étoffer notre offre auprès des adhérents.

Des formations ont été dispensées aux bénévoles par le Département, car le travail à la bibliothèque ne consiste pas seulement à prêter des livres. De nombreuses activités permettent d'animer une bibliothèque : la création d'ateliers de lecture à destination des petits et grands fleuriens, la création en lien avec la Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques du Département d'événementiel autour du livre et de la lecture..

Notre bibliothèque compte à ce jour environ 175 adhérents avec une offre de plus de 3000 recueils sans compter la possibilité d'accéder aux fonds numériques du Département.

Merci à tous les bénévoles qui s'occupent trois fois par semaine d'accueillir et conseiller les lecteurs.

Plusieurs groupes de travail ont été constitués, un groupe de lecture pour établir des listes de livres à acquérir ou à désherber. Une équipe pour le développement informatique de la bibliothèque. Un groupe pour la décoration de la bibliothèque, un groupe pour recouvrir les livres, un groupe pour les référencer et les étiqueter. Merci à Gisèle qui lit régulièrement des histoires aux enfants de l'école Marc Chagall, soit au sein de l'école, soit dans un espace aménagé de la bibliothèque. D'autres ont constitué une grainothèque pour planter dans nos jardins et régulièrement des petites expositions viennent agrémenter le local et offrir aux lecteurs des livres autour d'un thème : le dernier en date, les jeux olympiques bien sur... et surtout ils donnent de leur temps pour l'amour de la lecture et de la culture.



Nouveaux Équipements Sportifs : table de ping-pong et îlots sportifs

La municipalité de Fleury a récemment pris des initiatives concrètes pour promouvoir la santé et le bien-être de ses habitants. En effet, une table de ping-pong extérieure a été installée près du city stade, offrant ainsi un nouveau lieu de détente et de loisirs pour les amateurs de tennis de table. Accessible à tous, cet équipement est idéal pour pratiquer une activité physique en plein air, tout en s'amusant entre amis ou en famille.

Par ailleurs, au niveau de l'intersection entre la rue de Nauviale et la rue du Champ Doua, des îlots sportifs comprenant des équipements pour abdominaux, tractions, barres parallèles... ont été mis en place. Ces installations permettent aux Fleuriennes et Fleuriens de s'adonner à des exercices de renforcement musculaire. Ouverts à tous, ces îlots sportifs sont une invitation à intégrer l'exercice physique dans la vie quotidienne, contribuant ainsi à une meilleure forme physique et à la prévention des maladies liées à la sédentarité.

Ces initiatives témoignent de l'engagement de la commune de Fleury envers le bien-être de ses citoyens et renforcent l'idée que la santé passe aussi par l'aménagement de notre environnement. Nous invitons tous les habitants à profiter pleinement de ces nouveaux équipements et à découvrir les bienfaits d'une activité physique régulière.



Journée paralympique à l'école

Sollicité par la municipalité dans le cadre du Label Terres de Jeux 2024, le groupe scolaire Marc Chagall a accueilli le vendredi 5 avril dernier une journée olympique et paralympique, coorganisée avec les communes de Fleury, de Pouilly et l'établissement pour adultes handicapés Mosell'a de Marly.

Les équipes - constituées des élèves des classes de la maternelle et de l'élémentaire ainsi que de personnes en situation de handicap - se sont défiées dans une atmosphère bon enfant lors d'épreuves sportives, parasportives et culturelles. Outre les activités classiques mais revisitées (football, basket-ball, handball, rugby, tir à l'arc, quizz), les concurrents ont également pu s'essayer à d'autres exercices moins connus (boccia, course en fauteuil roulant, parcours d'obstacles à l'aveugle avec guide, ...). L'enthousiasme, l'esprit d'entraide et la solidarité ont été au rendez-vous.

Surprise finale, les récompenses ont été remises par des membres du Football Club de Metz : Adélie Fourré, joueuse professionnelle en activité accompagnée de deux anciens joueurs professionnels dorénavant en charge de la détection et de l'encadrement au sein du centre de formation du club (Franck Signorino et David Camara). Ces derniers se sont par ailleurs adonnés - spontanément et de bonne grâce - à des séances photos et de dédicaces improvisées pour le grand bonheur de nos chères têtes blondes... brunes, noires et rousses.





Opération Tranquillité Vacances

L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. Afin de prévenir les éventuels **cambriolages**, ce dispositif de police et de gendarmerie propose aux habitants de veiller sur leurs domiciles pendant leurs **absences prolongées** et de les prévenir en cas d'anomalie. Cette démarche est dématérialisée.

À la suite de votre inscription au dispositif, des patrouilles sont organisées de jour comme de nuit. L'extérieur de votre habitation est inspecté. En cas d'anomalie constatée, vous êtes contacté.

Les bons réflexes avant votre départ

Dès que vous vous absentez plusieurs jours de votre logement, il est important de bien le sécuriser.

- Équipez la porte d'un système de fermeture fiable.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, alarme/protection...).
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, un échafaudage, des outils...
- N'inscrivez pas le nom et l'adresse du domicile sur le trousseau de clés.
- Ne déposez pas les clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

Mobilité en Sud Messin : le covoiturage



Saviez-vous que 88 % des trajets quotidiens se font en solo ?

Pour aider à résoudre ce problème, la Communauté de Communes du Sud Messin propose des incitations financières via l'application BlaBlaCar Daily. Ensemble, réduisons notre empreinte carbone et profitons d'un trajet plus convivial en partageant nos voitures ! #Covoiturage #Environnement #BlaBlaCarDaily

Pour tout savoir sur le fonctionnement de l'application entièrement financée par la Communauté de Communes du Sud Messin et par l'Etat à travers le Fonds Vert :

<https://www.sudmessin.fr/developper-le-territoire/la-mobilite/covoiturage-klaksit-by-blablacar.html>

Sud Messin, Périscolaire : nouvelle grille tarifaire

Suite à l'annonce d'une nouvelle grille tarifaire en juin 2023, les élus et agents de la CC du Sud Messin ont pris 10 mois de réflexion, d'échanges avec les familles et de travail pour :

- retravailler cette grille, en fonction des coûts du périscolaire et des revenus des familles,
- assurer un échange avec les Maires et les représentants des parents. (une réunion a été faite dans chaque périscolaire du territoire),
- construire une grille avec des tarifs au plus juste et plus équitable.

Cette nouvelle grille repose sur des principes généraux de tarification qui sont :

- La mise en place de 7 tranches de tarification progressives, étendues et basées sur le Quotient Familial CAF.
- Un tarif unique,
- 1 coût horaire pour le périscolaire,
- 1 coût horaire pour le centre aéré + mercredi.

Ce coût horaire est progressif en fonction des Quotients Familiaux CAF.

- La Pause méridienne minorée ou majorée par QF CAF et proratisée suivant le nombre d'heures d'accueil de chaque structure.
- Un tarif unique pour le goûter (0,90 €) et le repas (4,73 €).
- Une tarification modulée pour le soir, le mercredi et les

vacances en fonction du nombre d'heures d'accueil et suivant les plages d'inscription.

- Une réduction de 10% à partir du 2ème enfant inscrit sur la même plage d'accueil.
- Une réduction de 25% pour toute inscription le mercredi en journée complète et les vacances en semaine complète.
- Une majoration de 10% pour les familles extérieures à la CC ou regroupements scolaires de la CC.
- Une participation variable aux "extras" des vacances (en fonction des revenus).
- Une inscription minimale de 3 jours par semaine lors des vacances scolaires.
- L'actualisation annuelle des tarifs en fonction de l'inflation et de l'augmentation des coûts.

Cette grille présente 7 niveaux de QF pour répondre au plus juste à chaque famille. Le travail a été fait par rapport à un axe central (tranche du milieu) qui sert de tarif de base. Les tarifs étant minorés pour les QF les plus faibles et majorés pour les QF les plus élevés.

Il y aura certes une hausse pour certaines familles et/ou certaines prestations, mais il faut comprendre que les tarifs appliqués ne permettront toujours pas de couvrir le coût réel du service et que le reste à charge pour la Communauté de Communes restera conséquent.

Lors du dernier conseil communautaire du 29 mai dernier, cette grille a été présentée et adoptée.

Elle entrera en vigueur à compter du 1er septembre 2024.

PERISCOLAIRE	QF 0 à 500 €	QF 501 à 750 €	QF 751 à 1100 €	QF 1101 à 1500 €	QF 1501 à 2000 €	QF 2001 à 2500 €	QF 2501 € et +
Matin	1,35 €	2,00 €	2,20 €	2,40 €	2,68 €	3,30 €	3,50 €
Midi 1h45	5,67 €	6,61 €	7,77 €	8,93 €	9,47 €	10,63 €	11,01 €
Soir 1h (goûter)	2,25 €	2,90 €	3,10 €	3,30 €	3,58 €	4,20 €	4,40 €
Soir 2h (goûter)	3,60 €	4,90 €	5,30 €	5,70 €	6,26 €	7,50 €	7,90 €
Soir 2h30 (goûter)	4,28 €	5,90 €	6,40 €	6,90 €	7,60 €	9,15 €	9,65 €
MERCREDIS	QF 0 à 500 €	QF 501 à 750 €	QF 751 à 1100 €	QF 1101 à 1500 €	QF 1501 à 2000 €	QF 2001 à 2500 €	QF 2501 € et +
Matin	5,40 €	6,60 €	7,40 €	8,00 €	9,20 €	10,40 €	12,00 €
Matin + Repas	12,83 €	14,63 €	15,83 €	16,73 €	18,53 €	20,33 €	22,73 €
Repas + A.M	13,73 €	15,53 €	16,73 €	17,63 €	19,43 €	21,23 €	23,63 €
A.M (avec goûter)	6,30 €	7,50 €	8,30 €	8,90 €	10,10 €	11,30 €	12,90 €
Journée avec repas et goûter	14,35 €	16,60 €	18,10 €	19,22 €	21,47 €	23,72 €	26,72 €
ALSH VACANCES	QF 0 à 500 €	QF 501 à 750 €	QF 751 à 1100 €	QF 1101 à 1500 €	QF 1501 à 2000 €	QF 2001 à 2500 €	QF 2501 € et +
Journée (minimum 3 jours d'inscription)	19,13 €	22,13 €	24,13 €	25,63 €	28,63 €	31,63 €	35,63 €
Semaine	71,74 €	82,99 €	90,49 €	96,11 €	107,36 €	118,61 €	133,61 €
Participation si sortie	4,00 €	4,00 €	4,00 €	5,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €

Sommaire

Du haut de la tour elle nous observe... Elle ? la chouette chevêche d'Athéna qui y a élu domicile depuis quelques années déjà. Dans la mythologie grecque, elle est souvent représentée accompagnant Athéna, la déesse vierge de la sagesse. En raison de cette association l'oiseau est utilisé comme symbole de la connaissance, de la sagesse, de la perspicacité et de l'érudition. Du haut de la tour, elle nous observe...



Crédit photo : Mlle Maud DALLA-ROVERE, photographe animalière
Instagram et facebook : maud.dallarovere.photographie



2-3	L'essentiel de Fleury
4-7	Ils ont délibéré
8-9	Budget
10-12	Commissions
13-16	Jumelage
17-21	La petite plume de Marc Chagall
22	Périscolaire
23-28	Associations
29-30	Revue de Presse
31	Brèves
32	Coup de projecteur - Elus minoritaires
33-34	Informations
35	Sommaire - Coordonnées
36	Associations

MAIRIE

13, rue Gérard Mansion 57420 FLEURY

Tel 03 87 52 67 59 Fax 03 87 52 59 22

E-mail : mairie@fleury.fr

Site Internet : www.fleury.fr

Heures d'ouverture

Du Lundi au Jeudi : 08h30 à 12h00

Vendredi : 08h30 à 12h00 /14h30 à 18h30

SIVOM de Pouilly-Fleury

21 chemin de Metz 57420 Fleury

Tel 03 87 57 18 37

Heures d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h00 à 17h30

Courriel :

secretariat@sivomdepouillyfleury.fr

Lys Infos, Magazine, édition n°33

Edité par la Mairie de Fleury à 650
exemplaires

Directeur de publication : Gilles
Vavrille

Rédacteur en Chef : Audrey Baumann

Rédaction, Commission communication :

Audrey Choley, Sarah Muller Strecker,

Laurence Schang, Vincent Laurent,

Frédéric Weber

Impression : Mairie de Fleury



Associations

A.I.P.E. (Assoc. Intercommunale des Parents d'Élèves)
Présidente Mathilde Harff Tél. : 06 80 37 49 31

ART CULTURE CREATION
Président Philippe Lochon Tel. : 03 87 64 37 86

ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS ET BADMINTON
Président Jacques Remigy Tél. : 06 89 99 57 38

CHORALE LA VILLAGEOISE
Présidente Jeanne Cledat Tél. : 06 23 02 43 56

FLEURY FOOTBALL CLUB
Président Cyril Arnoux fleuryfc@gmail.com

KANY CLUB
Président André Kremer Tél. : 06 14 84 59 81

SPORT CULTURE LOISIRS
Présidente Sandrine Bicar sclfp57@gmail.com

SPORT POUR TOUS
Présidente Evelyne Mallinger Tél. : 03 87 52 68 03